2 L'ÉCONOMIE point de vue sur notre réalité

le développement économique du Québec 1961-1980

une synthèse

Laval
Ecole Normale
1022 c/3

LE SOMMET ÉCONOMIQUE
DU QUÉBEC
MAI 1977

L'équipe qui a préparé ce dossier était constituée de trois économistes de l'Institut national de la recherche scientifique et de l'Office de planification et de développement du Québec. La vérification et la production de certaines statistiques ont bénéficié de la collaboration du groupe des Synthèses quantitatives de l'OPDQ et de la direction générale de la Recherche et de la Planification du ministère de l'Industrie et du Commerce. Enfin, des économistes de l'École des hautes études commerciales de l'Université de Montréal ont contribué à la révision du texte.

TABLE DES MATIÈRES 102-01001/

AVANT-PROPOS 7

CHAPITRE 1
L'évolution économique depuis 1961 11

1.1 La production intérieure brute 11
1.2 Les revenus des facteurs de production 12
1.3 La croissance des salaires et des profits 13
1.4 La nécessité d'exporter 14
1.5 La taille de l'État 15
En bref... 18

CHAPITRE 2
Conjoncture et prévision 21

2.1 Une dure réalité: la situation économique en 1976-1977 21
2.2 Les perspectives de croissance d'ici 1980 24

2.2.1 Scénario de croissance minimum 26
2.2.2 Scénario de croissance moyenne 26
2.2.3 Scénario de croissance élevée 26
2.2.4 Un défi à relever 26

CHAPITRE 3
Les secteurs primaires 31

3.1 Le secteur agro-alimentaire 31
3.2 Le secteur minier 32
3.3 Le secteur forestier 34
3.4 Conclusion 35

CHAPITRE 4
Le secteur de la fabrication 39

4.1 Une vue globale des années 1961-1976 39
4.2 Des problèmes de structure 40
4.3 Perspectives de développement 43
4.4 Vers un modèle québécois 45

CHAPITRE 5
Le tertiaire privé 49

5.1 Le tertiaire privé, de 1961 à 1976 50
5.2 Trois secteurs stratégiques 50
5.3 Conclusion 52

CHAPITRE 6
Le secteur public 55

6.1 L'évolution de 1961 à 1970 55
6.2 L'évolution des dépenses de 1971-1972 à 1976-1977 55
6.3 L'évolution récente des revenus 56
6.4 Les marchés financiers 57
6.5 La nécessité de politiques innovatrices 58

EN GUISE DE CONCLUSION 61

ANNEXE A
Le concept de productivité 65

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1
Taux de chômage moyen, périodes 1961-1971 et 1971-1975: Québec, Ontario, États-Unis 11

TABLEAU 1.2
Taux de croissance annuel moyen des éléments constituant la croissance du produit intérieur brut, Québec, 1961-1976 12

TABLEAU 1.3
Composantes du produit intérieur brut en pourcentage du total, Québec, 1961, 1971 et 1976 13

TABLEAU 1.4
Taux de croissance annuel composé des salaires, des profits et du PIB, Québec, Canada, 1961-1975 14

TABLEAU 1.5
Rémunération par employé au Québec et au Canada, 1961-1975 14

TABLEAU 1.6
Dépenses des administrations publiques au Québec en pourcentage du produit intérieur brut, 1961-1975 16

TABLEAU 1.7
Évolution des finances publiques, en milliards de dollars, par ordre de gouvernement, selon les comptes nationaux, 1971-1976 17

TABLEAU 2.1
La conjoncture économique dans les pays de l'OCDE et au Canada en 1976 et en 1977 22

TABLEAU 2.2
Évolution des grandes variables économiques selon chaque scénario et comparaison avec les diverses périodes passées 27

TABLEAU 4.1
Part du secteur de la fabrication dans l'ensemble de l'économie québécoise, 1961-1976 39

TABLEAU 4.2
Immobilisations manufacturières, Québec en pourcentage de l'Ontario et du Canada, 1961-1976 39

TABLEAU 4.3
Productivité mesurée par la valeur ajoutée par heure-homme, dans le secteur de la fabrication, Québec, Ontario et Canada, 1961-1976 40

TABLEAU 4.4
Comparaison des industries à productivité élevée au Québec et en Ontario, 1972 41

TABLEAU 4.5
Exportations selon le degré de transformation, Québec, Ontario et Canada, 1971 et 1976 42

TABLEAU 4.6
Gains horaires moyens des employés rémunérés à l'heure de la fabrication, Québec, Ontario, Canada et États-Unis, 1966-1976 42

TABLEAU 5.1
Importance relative du secteur tertiaire dans le PIB québécois, 1961-1976 49

TABLEAU 5.2
Répartition du PIB du tertiaire privé par composantes, Québec, 1966 et 1975 50

TABLEAU 5.3
Taux de croissance annuel moyen de la main-d'oeuvre employée dans le tertiaire privé, 1961-1976 51

TABLEAU 6.1
Répartition en pourcentage des dépenses du gouvernement québécois par mission, 1971-1972 et 1976-1977 56

TABLEAU 6.2
Effort fiscal par source de revenu en 1976-1977, Québec et les autres provinces 57

TABLEAU 6.3
Financement à long terme du secteur public pour l'année financière terminée le 31 décembre (de 1972 à 1976, en millions de dollars) 58

AVANT-PROPOS

En prévision du Sommet économique, le gouvernement du Québec a fait préparer une étude de l'évolution de l'économie québécoise depuis 1961, de ses problèmes et de ses perspectives de développement. Il en a résulté un rapport volumineux, comportant des dizaines de tableaux et couvrant de nombreuses facettes de notre économie. Il est apparu que ce document était trop détaillé pour servir de véritable texte de discussion pour la rencontre. Bien qu'il ait été publié, sous le titre de « L'Économie, document de référence », et mis à la disposition des participants de la rencontre, il a semblé préférable de le considérer comme un document d'appoint.

On a donc élaboré un autre texte, plus court, synthétique et qui, tout en se fondant sur le premier rapport tant du point de vue de son contenu que de sa forme, ferait davantage ressortir une problématique et un diagnostic pouvant faciliter la réflexion et la discussion. Ce rapport synthétique a été rédigé en un laps de temps très court.

CHAPITRE 1

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DEPUIS 1961

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DEPUIS 1961

Ce chapitre brosse un portrait de la trajectoire suivie par l'économie québécoise depuis la Révolution tranquille jusqu'à 1976. Portrait global: il sera limité à certains grands indicateurs d'ensemble. Portrait incomplet: il va de soi que cette rétrospective négligera plusieurs caractéristiques de la croissance de l'économie québécoise depuis quinze ans.

1.1 La production intérieure brute

Un indicateur général de la croissance économique est fourni par le produit intérieur brut qui mesure la valeur de la production effectuée à l'intérieur d'un territoire donné. Il servira de point de départ.

Un revenu per capita encore parmi les plus élevés au monde

Le PIB québécois, en dollars courants, est passé de $10,6 milliards en 1961 à près de $45 milliards en 1976. Il a donc été multiplié par 4,2 en quinze ans. Cette performance a permis au Québec de se maintenir dans le peloton de tête des pays classés selon la valeur de leur PIB par habitant: en 1975, il était derrière la Suède, les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne, au même niveau que la France et loin devant le Japon, le Royaume-Uni et l'Italie[1].

Un chômage toujours plus élevé qu'en Ontario et aux États-Unis

Mais, comme toujours, un tel indicateur cache des points faibles et des problèmes. Deux parmi les plus connus peuvent être cités immédiatement. Tout d'abord, le produit intérieur brut du Québec s'est accru moins vite que celui du Canada; son taux annuel moyen était de 10,1%, entre 1961 et 1976, par rapport à 10,8% pour le Canada. Ensuite, est-il nécessaire de signaler que, pendant toute cette période, le taux de chômage annuel moyen est resté très élevé au Québec et qu'il s'est maintenu à un niveau supérieur à celui du Canada et de l'Ontario? Comme l'indique le tableau 1.1, le taux de chômage moyen au Québec a été beaucoup plus élevé qu'en Ontario et qu'aux États-Unis tant pendant les années 1961-1971 que pendant les années 1971-1975. D'ailleurs, c'est une tendance observable depuis que les statistiques existent. On remarque aussi que, dans les trois économies, le chômage s'est aggravé au cours des dernières années.

Tableau 1.1

Taux de chômage moyen, périodes 1961-1971 et 1971-1975: Québec, Ontario, États-Unis

Périodes	Québec %	Ontario %	États-Unis %
1961-1971	6,9	3,7	4,8
1971-1975	8,0	4,8	6,1

Source: P. Fortin et L. Phaneuf, *Le chômage au Québec*, Université Laval, Québec 1976, 14 p.

1. OCDE, *Principaux indicateurs économiques*, Paris, janvier 1977.

Du point de vue de la croissance du PIB québécois, la décennie 1961-1971 fut nettement plus favorable que la période 1971-1976: la croissance économique fut plus rapide, l'augmentation des prix plus lente et la hausse de la productivité[1] plus forte qu'au cours de la période 1971-1976. Le Québec, comme les autres pays industrialisés, a connu les problèmes de la stagflation[2] des années 1973-1975 de même que les difficultés d'une relance économique qui ne parvient pas à s'implanter sur des fondements solides.

Tableau 1.2

Taux de croissance annuel moyen des éléments constituant la croissance du produit intérieur brut, Québec 1961-1976*

	1961-1971 %	1971-1976 %	1961-1976 %
PIB, $ courants	8,3	13,7	10,1
Indice implicite des prix de la production**	3,2	9,7	5,4
PIB, volume	4,9	3,6	4,5
Emploi	2,9	2,6	2,8
Productivité	2,0	0,9	1,6

Source: MIC, *Comptes économiques du Québec*, Québec 1977
* 1976: estimation préliminaire.
** Prix implicite du PIB canadien.

1.2 Les revenus des facteurs de production

En comptabilité économique, le produit intérieur brut se décompose en diverses catégories de revenus constituant la rémunération des facteurs qui ont participé à la production. Comment ont évolué les parts relatives des salaires et des profits depuis quinze ans? On constate évidemment la montée de la part relative des salaires: celle-ci passe de 52,8% en 1961 à 57,7% en 1976, soit un taux d'accroissement de 9,3%. Quant à la proportion des profits et autres revenus de placement, après avoir stagné entre 1961 et 1971, elle s'accroît de 13,2% au cours des cinq dernières années pour s'établir au niveau de 14,6% en 1976.

Proportion plus grande des travailleurs salariés dans la population active

Ces changements doivent être interprétés à la lumière d'une tendance importante relativement au statut des travailleurs. En effet, l'importance relative des travailleurs salariés par rapport à la population active tend à s'accroître depuis plusieurs années. Alors qu'en 1961, les travailleurs salariés constituaient 82,7% de la main-d'oeuvre au Québec, ils en représentaient plus de 89,6% en 1971. Par contre, la proportion de travailleurs indépendants passait de 15,25% en 1961 à 9,0% en 1971[3]. Deux composantes du PIB, soit le revenu net des exploitants agricoles et celui des entreprises individuelles non agricoles, ont subi les effets de cette tendance, puisque leur part relative diminue.

1. Ce texte fait assez souvent référence à la productivité. Cette variable est complexe à interpréter et prête souvent à confusion. En annexe à la fin du texte, une définition en est donnée.
2. Stagflation: présence simultanée de l'inflation et de la stagnation économiques.
3. *Recensement du Canada, 1961 et 1971*, cat. 94-751.

Ces modifications dans le statut des travailleurs québécois expliquent sans doute une grande partie de l'augmentation tendancielle de la part relative des salaires dans le PIB. Ces constatations rejoignent une étude ancienne mais encore pertinente de Gérard Marion[1] selon laquelle de tels changements structurels peuvent expliquer environ 70% de la hausse de la proportion des salaires dans le revenu national canadien entre 1926 et 1958.

Tableau 1.3

Composantes du produit intérieur brut en pourcentage du total, Québec, 1961, 1971 et 1976*

	1961 %	1971 %	1976 %
Rémunération des salariés et indemnités des militaires	52,8	55,6	57,7
Profits et autres revenus de placement	13,0	12,9	14,6
Revenu net des exploitants agricoles	1,4	0,8	1,0
Revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris	7,1	5,8	4,8
Ajustement de la valeur des stocks	-0,1	-0,7	-1,9
Revenu intérieur net au coût des facteurs	73,7	74,4	76,2
Impôts indirects moins subventions	15,3	15,5	13,9
Provision pour consommation de capital et ajustements divers	11,0	10,0	9,9
Produit intérieur brut aux prix du marché	100,0	100,0	100,0

Source: MIC, *Comptes économiques du Québec*.
* 1976: estimation préliminaire.

1.3 La croissance des salaires et des profits

Salaires et profits croissent au même rythme

Lorsqu'il s'agit de discuter de la croissance respective des salaires et des profits, la confusion règne souvent car tout dépend de la période qu'on choisit de privilégier. Il faut donc être prudent dans l'interprétation de l'évolution respective de ces deux variables.

Le tableau 1.4 permet de formuler les observations suivantes:

i) au Québec, le taux de croissance des salaires entre 1961 et 1975, a été presque identique à celui des profits: 10,6% par an en moyenne pour les premiers et 10,7% pour les seconds;

ii) si les salaires au Québec ont augmenté plus vite que les profits de 1966 à 1971, le contraire s'est produit de 1971 à 1975;

iii) dans l'ensemble du Canada et pour les années 1961-1975, le taux d'augmentation annuel moyen des profits a été significativement supérieur à celui des salaires.

1. Gérard Marion, « La part du travail dans le revenu national: l'expérience canadienne », *L'actualité économique*, XXXVI, 1 (1960), p. 87-114.

Tableau 1.4

Taux de croissance annuel composé des salaires, des profits et du PIB, Québec, Canada, 1961-1975

	Rémunération des salariés et militaires		Profits et autres revenus de placements		Produit intérieur brut aux prix du marché	
	Québec %	Canada %	Québec %	Canada %	Québec %	Canada %
1961-1966	9,6	9,2	9,7	10,7	9,0	9,3
1966-1971	8,4	10,0	6,8	7,6	7,7	8,7
1971-1975	14,8	15,1	17,2	20,4	13,7	14,3
1961-1975	10,6	11,1	10,7	12,3	9,9	10,5

Sources: MIC, *Comptes économiques du Québec*;
SC, *Comptes nationaux du Canada*.

La rémunération par employé évolue au même taux annuel au Québec et au Canada

Cette analyse de l'évolution de la part relative des salaires dans le PIB ne tient pas compte du nombre d'employés, qui s'accroît à chaque année. Il est donc utile de compléter cet examen en présentant l'augmentation de la rémunération par employé entre 1961 et 1975 (tableau 1.5). Pour l'ensemble de la période, le taux d'augmentation de la rémunération par employé au Québec s'est maintenu presqu'au même niveau que celui qui a prévalu pour l'ensemble du Canada. Il y a toutefois des écarts entre les taux par sous-période.

Tableau 1.5

Rémunération par employé au Québec et au Canada 1961-1975

	1961-1966	1966-1971	1971-1975	1961-1975
Québec	5,3	6,6	11,6	7,6
Canada	5,6	7,3	11,1	7,7

Sources: MIC, *Comptes économiques du Québec*;
SC, *Comptes nationaux du Canada*.

S'il y a eu plus de travailleurs pour se répartir la masse salariale depuis 1961, il s'est produit également un élargissement du stock de capital. La progression des profits et autres revenus de placement par unité de stock de capital a été assez faible au Canada et au Québec de 1961 à 1975. La récession des années 1966-1971 révèle même des taux négatifs. Il ne s'agit pas là d'un phénomène uniquement québécois; on le retrouve dans beaucoup de pays industrialisés où la formation de capital a été très rapide dans les années cinquante.

L'évolution des salaires et des profits a été analysée dans le seul contexte canadien; au chapitre 4, cette question sera examinée de nouveau en relation avec les exportations québécoises de produits manufacturiers.

1.4 La nécessité d'exporter

Un impératif: équilibrer la balance extérieure

D'après les Comptes économique du Québec, la balance extérieure du Québec a été positive de 1961 à 1972 pour devenir négative par la

suite. A cet égard, deux types de défi confrontent l'économie québécoise: l'un vient de l'extérieur et l'autre est inhérent aux structures manufacturières.

Tous les pays industrialisés passent par une période difficile depuis le relèvement majeur du prix du pétrole il y a trois ans. Cette hausse équivaut à une sorte de ponction fiscale effectuée par les pays membres de l'OPEP sur les pays consommateurs. Ceux-ci doivent donc soit exporter une part plus grande de leur PIB pour payer leurs achats de pétrole, soit diminuer leurs importations. Le Québec n'échappe pas à cette loi: il doit équilibrer sa balance extérieure. Or le dynamisme actuel des exportations internationales du Québec laisse à désirer. En effet, de 1966 à 1976 la part relative du Québec dans les exportations canadiennes a diminué de 23,9% à 17,7%.

D'autre part, il existe une relation inverse entre le taux québécois d'investissement et celui des exportations nettes de biens et de services[1].

Renforcer la structure manufacturière

Lorsque le taux d'investissement est supérieur à 21%, le taux des exportations nettes tend à être faible ou même à devenir négatif. On peut faire l'hypothèse que quand les agents économiques investissent relativement beaucoup, une partie significative des achats qui s'ensuivent (machinerie, matériel de transport, appareils électriques, produits chimiques, etc.) sont importés de l'Ontario et des États-Unis plutôt qu'achetés au Québec. Bref, la relation inverse entre les deux taux s'expliquerait alors par la faiblesse des structures manufacturières de notre économie[2].

Mais le Québec n'a pas de choix face à la formation de capital: pour combler le retard relatif d'investissement que nous avons par rapport à l'Ontario, pour moderniser nos structures économiques, et, en corollaire, pour accélérer la création d'emplois, les politiques économiques doivent viser à maintenir le taux d'investissement à un niveau élevé. Cela se traduira sans doute comme en 1974 et en 1975 par des importations nettes pendant les prochaines années. Cependant dans la mesure où l'effort d'investissement porterait sur l'expansion des marchés extérieurs au Québec, l'équilibre des échanges extérieurs se rétablirait.

Pour conclure, ces deux défis qui confrontent les échanges extérieurs du Québec se résument en un mot: l'innovation. L'effort doit être mis sur la création de nouveaux produits, sur le développement de nouvelles méthodes de production, de distribution et de prospection des marchés, et enfin sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion et de la planification d'entreprise.

1.5 La taille de l'État

Importance accrue des transferts de l'État

Comme dans bien d'autres pays, les administrations publiques occupent une place grandissante dans l'économie québécoise. En 1961,

---

1. Taux d'investissement: rapport entre la formation de capital et le PIB. Taux d'exportations nettes: rapport entre les exportations nettes et le PIB. Les exportations nettes sont données par le solde (exportation-importations).
2. À ce sujet, voir: MIC, *Présentation des comptes économiques du Québec 1961-1975*, mars 1977.

l'ensemble des dépenses de tous les paliers de gouvernement formait 25,2% du PIB; en 1975, ce pourcentage s'établissait à près de 45%. Les transferts aux personnes et aux entreprises ont augmenté particulièrement rapidement.

Tableau 1.6

Dépenses des administrations publiques au Québec en pourcentage du produit intérieur brut, 1961-1975*

	1961 %	1971 %	1975 %
Dépenses en biens et services	14,8	23,1	24,3
Transferts	10,4	14,4	20,4
Total, administrations publiques	25,2	37,4	44,8
PIB	100,0	100,0	100,0

Source: MIC, *Comptes économiques du Québec*

* À l'exclusion des transferts intergouvernementaux.

Part de plus en plus grande de l'État dans les immobilisations

La présence de l'État se fait particulièrement sentir dans les investissements: la part relative du secteur public dans les immobilisations totales au Québec est passée de 29,6% en 1961, à 36,4% en 1971 et à plus de 38,3% en 1976.

On ne peut parler du secteur public sans glisser un mot d'un problème d'une grande importance dans le contexte actuel: le fait que dans le partage actuel des ressources fiscales et financières entre les trois paliers de gouvernement, c'est Ottawa qui dispose de la plus grande marge de manoeuvre.

Ottawa possède la marge de manoeuvre financière

Comme l'indique le tableau 1.7, le gouvernement fédéral, depuis cinq ans, a pu réduire les impôts pour un montant évalué à $4 milliards tout en lançant de nouveaux programmes de dépenses dont le coût est estimé couramment à $5 milliards; cela fait une marge de manoeuvre de $9 milliards par rapport à des revenus totaux de $35,3 milliards. Au contraire, les gouvernements provinciaux et locaux du Canada, pendant ce temps, n'ont pu lancer de nouveaux programmes de dépenses et ils ont dû, par ailleurs, alourdir le fardeau fiscal de plus de $700 millions.

Il ne s'agit pas de soutenir que le gouvernement québécois, ou celui de toute autre province, est dépourvu d'initiative en matière de dépenses. Mais, trop souvent, pour lancer de nouveaux programmes sociaux ou économiques il doit imposer de nouvelles taxes ou accroître ses programmes d'emprunt. Cela fait partie de la problématique économique actuelle.

Tableau 1.7

Évolution des finances publiques, en milliards de dollars, par ordre de gouvernement, selon les comptes nationaux, 1971-1976

	1971	1976		
		Selon la structure de taxation et de dépenses de 1971	Nouvelles initiatives	Selon la structure de taxation et de dépenses de 1976
PALIER FÉDÉRAL				
1) Recettes totales	17,2	39,3	-4,0	35,3
2) Dépenses totales	17,4	33,9	+ 5,0	38,9
3) Solde: (1)-(2)	-0,2	5,4	-9,0	-3,6
PALIER PROVINCIAL ET LOCAL				
4) Recettes autonomes	16,6	33,0	+ 0,7	33,7
Transferts du gouvernement fédéral	4,3	8,0	+ 0,5	8,5
6) Recettes totales	20,9	41,0	+ 1,2	42,2
7) Dépenses totales	21,9	45,1	—	45,1
8) Solde: (6)-(7)	-1,0	-4,1	+ 1,2	-2,9

Source: MF, *Discours sur le budget 1977-1978*, Québec 1977

En bref...

1. La croissance réelle du PIB québécois a été plus rapide entre 1961 et 1971 qu'au cours des cinq dernières années.

2. Cette croissance n'a pas empêché le taux de chômage de se maintenir à un très haut niveau, surtout ces dernières années.

3. Le PIB québécois prend du retard par rapport à celui du Canada.

4. La part relative des salaires et des profits dans le PIB a augmenté entre 1961 et 1976. Dans le cas des profits, cela s'est produit surtout à partir de 1971.

5. La montée du pourcentage des salaires dans le PIB s'explique en partie par la hausse de la proportion de travailleurs salariés dans la population active.

6. De 1961 à 1975 la croissance des salaires et des profits au Québec s'est faite à peu près au même taux annuel moyen.

7. La rémunération moyenne par employé a évolué presque au même rythme, pendant l'ensemble de la période 1961-1975, au Québec et au Canada.

8. L'économie du Québec doit exporter beaucoup plus de biens et de services.

9. Les administrations publiques ont fortement accru leur présence dans l'économie québécoise. Cependant, la plus grande marge de manoeuvre financière et fiscale est à Ottawa.

CHAPITRE 2

CONJONCTURE ET PRÉVISION

L'économie québécoise est évidemment fortement influencée par la conjoncture nord-américaine et européenne. Quelle est celle-ci actuellement et quelles sont les perspectives pour 1977? On peut aussi faire diverses hypothèses sur la croissance de l'économie d'ici 1980. Une telle prévision éclaire encore plus la réalité économique d'aujourd'hui.

2.1 Une dure réalité: la situation économique en 1976-1977

La reprise économique de 1976, moins vigoureuse au Québec qu'au Canada

En 1974, on a pu croire que les économies canadienne et québécoise pourraient éviter une récession aussi sévère et généralisée que dans les autres pays industrialisés, grâce notamment aux politiques expansionnistes de 1974, certains grands travaux publics et la politique du maintien du prix du pétrole à un niveau inférieur au prix mondial. Il faut aujourd'hui constater que si la récession a été moins dure au Canada qu'aux États-Unis, la reprise y a été aussi moins vigoureuse en 1976. Quant au Québec, le redressement de 1976 s'est fait sentir plus faiblement qu'au Canada.

Le contexte international et canadien

Au début de 1976, l'ampleur du redressement conjoncturel dans les principaux pays de l'OCDE a dépassé les prévisions les plus optimistes.

Perspectives pour 1977 moins bonnes qu'en 1976

Mais cette reprise, si elle est vigoureuse, n'en demeure pas moins trop brève pour déclencher une progression satisfaisante de l'emploi et une augmentation sensible des investissements productifs. Malgré une nouvelle accélération au début de 1977, les perspectives de croissance économique pour 1977 demeurent inférieures à celles de 1976. Aux États-Unis par exemple, on prévoit une augmentation du PNB de 5,1% en 1977 par rapport à 6,2% en 1976; au Canada, de 3,5% par rapport à 4,8% l'année dernière.

Le chômage continuera sans doute à se maintenir à des niveaux très élevés en 1977. Il pourrait atteindre 7,7% au Canada. Seule lueur d'espoir au tableau: les taux d'inflation vont peut-être continuer à baisser en 1977, bien que plus lentement qu'en 1976, (tableau 2.1).

L'image globale qui caractérise le mieux cet environnement économique international au sein duquel évolue l'économie québécoise en est donc une de reprise de la croissance économique mais d'une reprise qui, à cause de sa lenteur, n'entraîne pas une véritable prospérité pour la plupart des pays. Cela se vérifie particulièrement dans le cas du Québec.

La conjoncture québécoise en 1976-1977

En 1976, le PIB québécois aux prix du marché a augmenté de 13,6% en dollars courants et de 3,6% en termes réels. Au Canada, la croissance réelle a été de 4,8%.

Tableau 2.1

La conjoncture économique dans les pays de l'OCDE et au Canada en 1976 et en 1977

	Pays de l'OCDE	Canada
Croissance de la production	• Pause dans la reprise à l'été 1976 mais léger redémarrage à la fin de • Croissance économique mondiale plus faible en 1977 • Une certaine vigueur aux E tats-Unis et au Japon en 1977	• Forte reprise au début de 1976, puis ralentissement • Faible augmentation du produit intérieur brut réel en 1977 de 3,5% par rapport à 4,8% en 1976 • Taux d'utilisation des capacités de production demeurant faible
Emploi et chômage	• Faiblesse des marchés du travail en 1976 • Peu de perspectives de résorption du chômage en 1977	• Taux de chômage encore élevé en 1977, 7,7%
Prix	• Ralentissement du rythme d'accroissement de l'inflation en 1976 • Faible réduction de l'inflation en 1977	• Rapide décélération de l'inflation qui passe de 10,8% en 1975 à 7,6% en 1976 • Fléchissement possible de l'inflation en 1977
Balance des paiements	• Aggravation du déficit des comptes courants en 1976 à cause du reversement du cycle des stocks et de la reprise économique • Réduction de ce déficit en 1977, sauf pour les États-Unis, dont la reprise précède celle des autres pays	• Forte amélioration de la balance commerciale (+ $1,1 milliard) en 1976 mais déficit au compte courant de $4,4 milliards. Légère amélioration en 1977.

Prévision de chômage, pour le Québec en 1977, 9,3%

En 1977, cette croissance réelle devrait se situer autour de 3,5%. Il s'agit donc d'une croissance économique plutôt faible et qui ne peut résorber le chômage; traditionnellement, après un ralentissement de l'activité économique, le Québec éprouve beaucoup de mal à le résorber: il s'établira en 1977 à environ 9,3% et ce, malgré un fléchissement du taux de croissance de la population active.

Secteur primaire et fabrication

Les perspectives dans le domaine agricole ne sont guère encourageantes. Après une baisse du revenu net des agriculteurs il est difficile de prévoir une amélioration en 1977. Le secteur minier devrait constituer un des points forts de l'économie en 1977 grâce, notamment, aux exportations de minerai de fer et d'amiante. Les expéditions dans le secteur des pâtes et papier, des chaussures, des meubles ne devraient s'accroître que faiblement. Le textile connaîtra sans doute un certain regain lorsque les inventaires seront liquidés. Les expéditions de bois profiteront de la vigoureuse reprise prévue dans la construction domiciliaire aux États-Unis, où on pourrait dénombrer 1,9 million de nouveaux logements mis en chantier en 1977. Au total, la croissance des expéditions manufacturières devrait être sensiblement égale à celle de 1976, soit d'environ 7,3% en valeur, ce qui signifie une croissance en volume à peu près nulle, et cela, malgré une progression satisfaisante des exportations.

Consommation des ménages

Prudence des consommateurs québécois en 1977

La consommation des ménages devrait croître selon une tendance lente, légèrement inférieure à celle du pouvoir d'achat du revenu personnel. Les consommateurs vont sans doute rester prudents en 1977 même s'ils semblent prêts à diminuer légèrement leur propension à épargner. La consommation des ménages ne s'accroîtra probablement que d'environ 10,9%, malgré la disponibilité du crédit à la consommation et les restrictions que se sont imposées les consommateurs en 1976. La demande de biens de consommation durables (meubles, appareils ménagers) pourrait être relativement dynamique suite à la forte construction de logements au cours de l'année dernière.

Les investissements

Malgré des baisses récentes du taux d'escompte de la Banque du Canada et des taux d'intérêt hypothécaires, il ne semble pas possible, avec les mesures incitatives connues actuellement, que la construction résidentielle atteigne en 1977 le niveau très élevé de 1976. Le nombre de logements mis en chantier pourrait même diminuer de 11,1%.

Une note encourageante: les prévisions d'investissements non résidentielles au Québec

La construction non résidentielle devrait cependant constituer un point fort en 1977. L'enquête de Statistique Canada révèle en effet une croissance prévue des immobilisations totales de 12,3%; c'est nettement supérieur à l'augmentation prévue pour l'ensemble du Canada, soit 8%. La poussée attendue des investissements au Québec est due d'abord à une vigoureuse augmentation de 44,4% des immobilisations dans les services d'utilité publique; il s'agit essentiellement de celles de l'Hydro-Québec et de la Société de développement de la Baie James. Il faut aussi souligner une augmentation de 28,8% des immobilisations dans le secteur de la fabrication; cette hausse, qui fait suite à une baisse de 19,5% en 1976, s'explique d'abord par le report à l'année 1977 d'investissements projetés mais non réalisés en 1976, ensuite par quelques gros projets et enfin par l'achat de matériel et d'équipement anti-pollution.

Du côté des dépenses publiques en capital, le gouvernement fédéral accroîtra sans doute ses dépenses au Québec en 1977. Étant donné cependant la compression des dépenses publiques fédérales et la faible part du fédéral dans le total des investissements, l'impact sera, assez minime. Quant aux dépenses en capital du secteur public québécois, elles devaient constituer un des points forts des investissements en 1977, mais il est probable que plusieurs projets seront étalés dans le temps par suite des compressions budgétaires.

Les prix en 1977

Les règlements salariaux seront sans doute moins élevés qu'en 1976, les dépenses publiques s'accroîtront moins rapidement, l'augmentation actuelle de la masse monétaire au sens restreint du terme se situe en dessous de la fourchette permise par la Banque du Canada et il n'y aura pas de pression venant de la demande étant donné que l'économie est encore en période de réajustement à l'intérieur de la phase d'expansion.

Pressions sur les prix

Malgré tout, des pressions sur les prix vont s'exercer pour les raisons suivantes: la hausse du prix de certains produits alimentaires: celle du prix de l'énergie; l'augmentation probable du prix des vêtements; la progression du prix des produits importés étant donné la faiblesse du dollar canadien; l'accroissement du prix des logements.

2.2 Les perspectives de croissance d'ici 1980

Plutôt que de prévoir l'évolution globale de l'économie québécoise, exercice très compliqué à cause des nombreuses incertitudes qui entourent la vigueur et la durée de la reprise actuelle, il semble plus opportun de s'en tenir à tenter d'estimer les besoins de croissance d'ici 1980 en fonction de la situation du marché du travail. Cette estimation se fait en deux étapes.

Trois scénarios de croissance, 1977-1980

En considérant plusieurs possibilités de croissance de la main-d'oeuvre, on estime, dans une première étape, la quantité d'investissements et le rythme de croissance de la production nécessaires pour parvenir à l'objectif de création d'emplois inclus dans chaque scénario.

Dans une deuxième étape, on essaie de savoir si la demande intérieure et extérieure sera suffisante pour absorber cette production. Une telle analyse ne tient évidemment pas compte de tous les jeux de relations entre les secteurs. Cette démarche illustre néanmoins le défi que représenterait une croissance optimum. Si les tendances actuelles se poursuivaient, il est inévitable que les problèmes structurels, que connaît présentement et depuis longtemps l'économie québécoise, iront en s'aggravant.

Paramètres des trois scénarios

— Les prévisions de population sur lesquelles sont basées les projections de main-d'oeuvre supposent un bilan migratoire positif de 7,000 personnes annuellement.

— Deux hypothèses alternatives ont été retenues pour prévoir le volume de la population active: une première hypothèse suppose que les taux d'activité demeurent constants au niveau de 1975-1976; la deuxième postule une évolution des taux d'activité selon les tendances, ce qui a pour résultat de faire croître plus rapidement la main-d'oeuvre.

— Ces deux hypothèses constituent les objectifs de création d'emplois de deux scénarios de croissance qui reposent aussi sur une hypothèse complémentaire, à savoir que le taux de chômage reste constant.

— Un troisième scénario a été analysé en supposant une diminution progressive du taux de chômage jusqu'au niveau de 5% en 1980.

— Comme ces scénarios visent à faire le lien entre la création d'emplois et les investissements requis, il a fallu tenir compte, au point de départ, de la situation conjoncturelle actuelle qui est caractérisée par une sous-utilisation de la capacité de production et de la main-d'oeuvre. Au fur et à mesure que la situation conjoncturelle, c'est-à-dire la demande, s'améliorerait, il serait alors possible d'accroître l'emploi total d'environ 40 000 personnes sans nécessairement investir pour accroître les capacités de production. Cette amélioration conjoncturelle de l'emploi ramènerait le taux de chômage de 8,7% en 1976 à 7,2%; les trois scénarios considèrent ce taux de 7,2% comme taux de départ.

— De plus, comme les différents gouvernements se sont engagés à restreindre la croissance de leurs dépenses dans les années à venir, il faut prendre comme corollaire que la création d'emplois devra se faire dans le secteur privé et plus précisément dans le secteur commercial non agricole. Ceci permet de supposer également que l'accroissement moyen de la productivité se maintiendra au taux annuel de 1,6%, qui fut celui de la période 1961-1976.

— Tous les montants monétaires cités dans les scénarios sont en dollars de 1976.

2.2.1 Scénario de croissance minimum

Comme cela a été mentionné, le premier scénario suppose des taux d'activité stables et un taux de chômage de 7,2% pour la période 1977-1980. Dans ce cas, la population active et l'emploi croîtront sensiblement au même rythme, soit 1,9%, ce qui signifie 49 000 emplois annuellement, ou 59 000 emplois si on tient compte des emplois conjoncturels, comparativement à 64 000 pour la période 1972-1976, (tableau 2.2).

Le PIB croîtrait au taux annuel moyen de 3,5%

Les investissements totaux requis annuellement seraient de $7,6 milliards dont $6,1 milliards dans le secteur non agricole. Quand à la production intérieure brute réelle, elle croîtrait au taux annuel moyen de 3,5%. Ce scénario pourrait être assez facilement réalisable puisque pour la période 1972-1976, la moyenne annuelle des investissements totaux a été $7,2 milliards; néanmoins celle des investissements commerciaux non agricoles devrait augmenter de $5,4 à $6,1 milliards.

2.2.2 Scénario de croissance moyenne

Le PIB croîtrait au taux annuel moyen de 4,2%

Le scénario de croissance moyenne envisage une évolution des taux d'activité selon les tendances de long terme, ce qui est évidemment plus réaliste. Plutôt que d'être 1,9% comme dans le scénario précédent, la croissance moyenne de la main-d'oeuvre serait de 2,6%. Les besoins de création d'emplois augmenteraient donc de 49 000 à 68 000, (de 59 000 à 78 000 si on tient compte des emplois conjoncturels), ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de la période 1972-1976 (64 000).

Le taux de croissance moyen du PIB réel serait également plus élevé: 4,2% par an. Les investissements totaux annuels devraient cependant être 22% plus élevés que ceux du scénario précédent (de $7,6 milliards à $9,3 milliards). La réalisation de ce dernier exigerait donc un effort d'investissement nettement supérieur à ceux des quatre dernières années; en dépit de cet effort accru, le niveau du chômage restera au taux d'environ 7,2% puisque la main-d'oeuvre sera plus abondante.

2.2.3 Scénario de croissance élevée

Le PIB croîtrait au taux annuel moyen de 4,8%

Le scénario de croissance élevée viserait comme objectif une réduction du taux de chômage à 5% d'ici 1980. Le taux de croissance de l'emploi passerait de 2,6% à 3,2% comparativement au deuxième scénario, quoique l'augmentation de la population active resterait à 2,6%. En chiffres absolus, la création d'emplois devrait être de 84 000 (et 94 000 si on tient compte des emplois conjncturels).

La hausse réelle du PIB serait de 4,8% par an en moyenne pour la période. Le volume annuel d'investissement devrait atteindre $10,4 milliards soit une augmentation de 44% par rapport au volume de la période 1972-1976. La réalisation de ce scénario exigerait donc un ensemble de conditions extrêmement favorables et une perspective de croissance très dynamique.

2.2.4 Un défi à relever

Est-il possible que les investissements progressent à un taux supérieur à celui des dernières années, comme le prévoient les deux derniers scénarios? Pour répondre à cette question, il faut d'abord voir quelles sont les perspectives de croissance de la demande dans le futur. Dans

Tableau 2.2

Évolution des grandes variables économiques selon chaque scénario et comparaison avec les diverses périodes passées

Ensemble de l'économie	Diverses périodes passées			Scénarios 1977-1980		
	1961/1975	1971/1975	1972/1976	Minimum	Moyen	Élevé
Population totale*	1,2%	0,7%	0,8%	0,9%	0,9%	0,9%
Population active*	2,9%	3,1%	3,3%	1,9%	2,6%	2,6%
Emploi*	2,9%	2,9%	2,9%	1,9%	2,6%	3,2%
PIB*, volume	4,7%	3,7%	3,5%	3,5%	4,2%	4,8%
Taux de chômage annuel moyen	7,2%	8,0%	8,1%	7,2%	7,2%	5,0%
Création annuelle d'emplois en milliers	58	66	64	49	68	84
Investissements annuels en milliards $ (1976)	$5,0	$6,6	$7,2	$7,6	$9,3	$10,4
Investissements/ emploi créé, en milliers $ (1976)	$86	$100	$113	$155	$137	$124

* Variation annuelle composée.

le cas de la consommation des ménages, la hausse marquée du taux de participation des femmes à la main-d'oeuvre a permis au revenu familial de progresser de façon assez substantielle au cours des dernières années. Mais l'acroissement du revenu familial par le biais de la participation féminine accrue au marché du travail fléchira. Par conséquent, ce secteur de la demande, tout en progressant à un rythme voisin de la tendance de la dernière décennie, ne sera pas particulièrement entraînant dans les prochaines années du point de vue des investissements.

Dans le cas du secteur public, tous les paliers d'administration se sont engagés à restreindre leurs dépenses dans les années à venir. La croissance de la demande des gouvernements devrait donc être inférieure à celle qui a été enregistrée au cours de la dernière décennie.

Accroître le dynamisme des exportations québécoises

Ainsi, il apparaît à la lumière de ces tendances probables qu'il faudrait compter sur le dynamisme des exportations québécoises pour assurer la reprise de la demande au cours des prochaines années. Cela pose le problème de la capacité concurrentielle de l'économie québécoise sur les marchés mondiaux.

Un effort d'amélioration des méthodes de production, une volonté d'améliorer nos innovations et notre productivité par unité salariale dans plusieurs secteurs apparaissent indispensables à la réalisation des objectifs de scénarios à croissance moyenne et élevée. Sans de tels efforts, les Québécois continueront à souffrir d'un chômage élevé pendant les années 1977-1980.

Il faudrait de plus que les entreprises du Québec et le gouvernement montrent plus de dynamisme et d'imagination dans la promotion des exportations et l'expansion de nos marchés. Le renforcement de la position concurrentielle du Québec ne serait pas, à lui seul, suffisant

pour créer les conditions nécessaires à une forte reprise des investissements et de l'emploi.

Si par contre ce redressement n'avait pas lieu, l'économie québécoise serait conduite à un effritement lent et graduel de sa structure intersectorielle. Une analyse de l'Office de planification et de développement du Québec indique que, dans de telles conditions, plus de 70% de l'activité économique se concentrerait dans le secteur tertiaire en 1985; cette tertiarisation deviendrait alors plus une marque de stagnation que d'essor économique[1].

Le Québec possède des avantages comparatifs significatifs

Cette mise en garde ne doit pas faire oublier le potentiel de l'économie québécoise. Les avantages comparatifs découlant des ressources naturelles, du territoire et des investissements humains énormes faits depuis quinze ans devraient permettre au Québec de connaître un développement aussi dynamique que celui des pays industrialisés les plus avancés. Il s'agit de le vouloir et de se donner les stratégies de cette volonté.

---

1. OPDQ, *Analyse structurelle à moyen terme de l'économie du Québec*, collection « Études et recherches », Québec, février 1977.

CHAPITRE 3

LES SECTEURS PRIMAIRES

Les prochains chapitres sont consacrés à une revue des problèmes et des perspectives de développement des secteurs primaire, secondaire et tertiaire de la production. Ce chapitre-ci commence par les activités primaires: agriculture, mines et forêt.

La place du secteur primaire dans l'économie québécoise est importante. En effet, même si la production nette du secteur primaire ne constitue plus que 5,4% du PIB en 1976 alors qu'elle en formait encore 7% en 1961, elle est susceptible de jouer un rôle-clef en raison des effets d'entraînement qu'elle peut exercer sur le secteur de la fabrication et sur le développement de plusieurs régions. De même, si l'emploi est passé de 11,4% en 1961 à seulement 5,4% du total québécois en 1976, la main-d'oeuvre occupée dans les activités primaires occupe une place importante dans un certain nombre de régions et de villes.

3.1 Le secteur agro-alimentaire

Nombreux sont les changements et les ajustements survenus dans l'agriculture depuis quinze ans, comme en témoignent les quelques chiffres suivants:

i Le nombre de fermes est tombé de 95 777 à 61 257 (-36,0%) entre 1961 et 1971;

ii) le revenu net moyen réalisé par le producteur agricole est passé, lui, de $1 350 en 1961 à $8 690 en 1975;

iii) le stock de capital dans les fermes du Québec a atteint $3,7 milliards en 1975, soit une augmentation de 105% depuis 1961;

iv) l'indice du volume physique de la production est passé de 100 en 1961 à 115 en 1975. Mais malgré tout, plusieurs problèmes importants demeurent:

La spéculation

— La partie la plus productive du territoire agricole québécois (environ 2 000 000 acres) se situe dans les basses terres du Saint-Laurent, dont une fraction importante est actuellement menacée par la spéculation.

Le bas niveau d'autosuffisance en grains de provende

— Avec un degré d'auto-approvisionnement en grains de provende d'un peu plus de 30%, le Québec est fortement dépendant des céréaliers de l'Ouest et de la production américaine de maïs.

— À l'exception du secteur laitier, la structure de la transformation primaire est caractérisée, d'une part, par quelques entreprises importantes dont les centres de décision sont souvent à l'extérieur du Québec et, d'autre part, par un grand nombre de petites et moyennes entreprises pouvant difficilement, à titre individuel, pénétrer ou influencer les circuits bien organisés de la distribution. De plus, il faut souligner l'absence d'usines de produits dont la demande est dynamique. Ainsi, non seulement certains marchés échap-

pent-ils déjà aux entreprises québécoises mais d'autres marchés qu'elles occupent actuellement pourraient éventuellement leur échapper aussi.

— Il y a aussi des difficultés de concertation. Le premier volet de ce problème s'applique aux producteurs agricoles qui, à l'intérieur des cadres de leurs organisations, n'ont pas encore réussi à déterminer les lignes claires du partage des responsabilités et des champs d'action. Ils offrent de ce fait un front divisé face à leurs partenaires québécois dans le système agro-alimentaire et face aux producteurs des autres provinces. Le deuxième volet se situe entre les agents de la production, de la transformation et de la distribution des produits alimentaires: là aussi, la concertation est fort déficiente.

Les perspectives de développement

La production agricole québécoise pourra-t-elle se développer rapidement dans les prochaines années?

Empêcher le transfert des bons sols agricoles à d'autres usages

La consolidation de la structure des fermes se poursuivra et le nombre de producteurs agricoles vivant de l'agriculture ne devrait atteindre qu'environ 25 000 au début des années 1980. Par conséquent, il est nécessaire de légiférer afin de contrer le transfert des bons sols à d'autres usages et de maintenir les superficies cultivées près du niveau actuel.

La rationalisation de certaines industries de la transformation et l'implantation d'entreprises de pointe pourront avoir un effet certain sur l'accroissement de la production; surtout, cela permettra à la production actuelle de maintenir sa position concurrentielle par rapport aux produits extérieurs.

La mise en place de plans provinciaux et nationaux de commercialisation avec le contingentement du produit primaire a eu l'avantage d'améliorer les prix et les revenus des producteurs en place; mais cette politique, par ailleurs, ne laisse aucune possibilité d'expansion rapide d'une production, comme cela a été le cas pour la chair de volaille entre les années 1960 et 1970 et plus récemment pour la production du porc. Tous les secteurs affectés par cette forme de commercialisation voient donc leurs perspectives de développement se limiter à l'évolution du marché intérieur.

En raison des investissements massifs affectés à l'assainissement des sols depuis 1970, le rendement des productions végétales devrait s'améliorer avec l'action conjuguée d'un programme de vulgarisation technique et le développement de la production de maïs-grain. Le degré d'auto-approvisionnement du Québec en céréales fourragères pourrait être amélioré pour répondre à environ 50% de nos besoins.

3.2 Le secteur minier

Même si la production minière s'est accrue de 222% de 1961 à 1975, elle n'a pas réussi à maintenir sa part relative dans le PIB. En 1960 la valeur ajoutée du secteur minier s'établissait à 3,2% du PIB québécois; en 1975 cette proportion atteignait seulement 2,7%.

Quant à l'emploi minier, il a oscillé autour de la cote de 33 000 de 1961 à 1976. Mais la part relative de la production minière québécoise dans le total canadien a fortement décliné: de 18,1% en 1962 à 8,5% en 1975, à cause essentiellement de l'expansion de l'exploitation d'hydrocarbures dans l'Ouest canadien.

Les problèmes du secteur minier

Les exportations de minerai brut, (donc sans valeur ajoutée québécoise) augmentent

— Non seulement les exportations de minerai brut sont fortes mais leur proportion augmente. Pour les groupes métalliques le coefficient d'exportation[1] du minerai brut (sans transformation) est passé de 27% en 1950 à 33% en 1974, alors que le coefficient touchant le minerai pur ou traité (impliquant une valeur ajoutée québécoise) est passé de 60% à 47,6% pendant la même période. Le même phénomène s'est produit pour les groupes non métalliques.

Un développement enclavé

— Depuis toujours les industries manufacturières du Québec n'ont utilisé qu'une faible part des ressources minières québécoises. Ce pourcentage, d'ailleurs, a très peu changé au cours des vingt-cinq dernières années: en 1950, seulement 30% des substances minières extraites au Québec étaient acheminés vers une production manufacturière locale et en 1974 ce pourcentage n'était que de 30,5%. Ce cloisonnement a empêché le développement minier de diffuser ses effets d'entraînement dans les autres secteurs industriels de notre économie.

Des réserves qui diminuent

— Sur le plan des réserves connues, si le Québec semble assez favorisé pour un certain nombre de produits importants, il ne l'est pas pour d'autres. Au rythme d'exploitation actuel les mines de fer auraient une durée de 70 ans, le titane 44 ans, la silice 40 ans et l'amiante 30 ans. La situation est moins bonne pour le cuivre (15 ans), le zinc (6 ans) et l'or (4 ans). Par ailleurs, si le Québec extrayait le cuivre et le zinc selon sa capacité d'affinage, la durée des réserves pour ces produits diminuerait de moitié ou plus.

Manque de dynamisme dans l'exploration minière

— L'exploration minière au Québec depuis 1960 n'a pas été particulièrement dynamique. Tout d'abord, pour certaines substances minérales, les très gros gisements sont déjà connus au Québec et les propriétaires attendent une conjoncture favorable pour les exploiter. C'est le cas notamment pour le fer, l'amiante, le titane, la silice, le lithium et le sel (dont une partie doit être exploitée d'ici cinq ans). De plus, les gisements québécois pour certains autres métaux sont de plus en plus difficiles à trouver et ont une teneur métallique dont le niveau n'est pas assez élevé pour assurer leur rentabilité. C'est le cas du cuivre, du zinc, de l'argent, de l'or et du plomb.

Présence québécoise très faible

— La présence québécoise est très faible dans le secteur minier. En 1961, les Québécois ne contrôlaient que 6,5% des établissements miniers[2]. A part la création de SOQUEM et le projet d'intégration verticale de SIDBEC, rien n'est venu modifier cette situation depuis quinze ans et ces deux entreprises sont évidemment loin de pouvoir, à elles seules, rétablir sensiblement la situation.

Les perspectives de développement

Au cours des prochaines années, l'exploitation du minerai de fer va dominer tout le secteur minier, notamment avec la mise en production des gisements du Mont Wright et de Fire Lake. Le secteur de l'amiante accroîtra son importance étant donné, entre autres, la demande accrue pour des fibres d'amiante dans les produits d'isolation. Il est prévu par ailleurs que la production du columbium augmentera par rapport aux années antérieures, de même que celle du bioxyde de titane.

---

1. Le coefficient d'exportation est le rapport des exportations sur la production.
2. A. Raynauld, *La propriété des entreprises au Québec*, PUM, Montréal 1974.

Par contre, dans le domaine des métaux de base (cuivre, or, argent, zinc, bismuth, sélénium, tellure, molybdène et plomb), il y aura sans doute un ralentissement de la production au cours des prochaines années, étant donné l'épuisement des gisements, de même que la conjoncture mondiale qui n'incite pas beaucoup à l'exploration de ces métaux.

Ce qu'il faut surtout souligner, c'est que si on maintient le même scénario de développement tant de la part de l'État que de l'entreprise privée le secteur minier continuera à péricliter et à avoir peu d'effets d'entraînements sur les autres secteurs économiques du Québec. Il faut, en particulier, de nouvelles politiques gouvernementales, de façon à faire bénéficier les Québecois des ressources naturelles de leur territoire.

3.3 Le secteur forestier

La part relative du secteur forestier dans le PIB a diminué entre 1961 et 1975: de 1,2% à 0,8%. En même temps, des gains de productivité faisaient tomber l'emploi de 23 000 à 10 000. L'abondance de la forêt et l'importance actuelle de l'industrie forestière placent le Québec dans une position privilégiée. Mais celle-ci est maintenant menacée.

Des coûts élevés de récolte

— En partie à cause de la croissance lente des forêts et de la hausse constante des frais de production, les coûts unitaires de récolte sont généralement plus élevés ici que chez les concurrents du Québec; en outre, l'éparpillement et la mauvaise localisation de certaines sources d'approvisionnement du bois présentement disponibles influencent défavorablement les frais de transport de la matière première.

Des usines vieillies et éloignées des marchés

— Les usines québécoises de papier-journal ont souvent plus de trente ans et ne possèdent ni la technologie ni les dimensions pour produire à des coûts compétitifs. De plus, elles font face à un déplacement de leur marché privilégié, celui des États-Unis, vers le sud-ouest. Enfin, elles doivent écouler leur production dans un contexte où présentement l'offre est plus grande que la demande.

Une demande instable

— Dans les autres industries et en particulier celle du sciage, les problèmes sont de nature différente. La multiplication et l'accroissement des usines, souvent dirigées par des propriétaires individuels, ont conduit à des capacités excédentaires de production. La demande y est très cyclique et, suite à la dernière récession dans la construction, plusieurs entrepreneurs ont fait face à des coûts fixes élevés et à une réduction de leur marge de profits.

En conclusion, l'industrie québécoise liée à l'exploitation forestière rencontre donc des problèmes à la fois conjoncturels et structurels. Mais ces problèmes ne sont pas insurmontables car le Québec garde des avantages comparatifs importants. Ainsi pour la fabrication des pâtes et papiers, malgré la situation présente, la demande est appelée à croître et les forêts québécoises offrent une grande disponibilité de fibres longues dans les essences à faible teneur en résine, alors que les feuillus ont une fibre plus courte et moins recherchée. De plus, l'énergie électrique du Québec demeure très concurrentielle et constitue un atout pour les industries du secteur forestier. La compétence et la qualité de sa main-d'oeuvre sont également des facteurs qui devraient permettre au Québec de conserver sa place dans l'industrie mondiale du bois et des produits forestiers.

3.4 Conclusion

Ce qui frappe le plus dans cette revue des problèmes et dans les perspectives de développement qui ont été dégagées, ce n'est pas que l'avenir d'ici 1980 serait moins rose qu'au cours des dernières années; c'est d'abord que la croissance du primaire soit si peu entraînante pour le secteur de la fabrication.

Le primaire, et c'est même vrai pour l'agriculture, est comme isolé par rapport aux industries manufacturières. Il n'engendre donc pas au Québec les retombées auxquelles on devrait normalement s'attendre. La production agricole est peu intégrée aux industries alimentaires. Les activités minières se caractérisent par des exportations massives de minerai à l'état brut.

Attention, les ressources naturelles s'épuisent!

Deuxième constatation étonnante, il semble qu'au plan des politiques et des attitudes collectives vis-à-vis les ressources naturelles, le Québec en soit resté à la philosophie optimiste et quantitativiste des années cinquante. Les Québecois agissent comme si leurs ressources étaient inépuisables, comme si le Club de Rome et bien d'autres organismes de recherche internationaux n'avaient pas lancé leur cri d'alarme à l'égard du rythme d'épuisement des ressources naturelles dans le monde.

Les sols agricoles sacrifiés au développement urbain et à la spéculation

Pourtant les bons sols agricoles sont fort limités au Québec et l'urbanisation sauvage de même que la spéculation la plus libre qui soit est en train de les faire disparaître rapidement autour des grandes villes: selon une étude déjà ancienne, près de 600 000 des 1 200 000 acres des sols agricoles les meilleurs du Québec risquent ainsi d'être perdues d'ici 1986 dans la seule région sud de Montréal[1].

Quant aux ressources minières, qu'on a toujours considérées comme formant des réserves illimitées, qu'il suffise de rappeler de nouveau quelques données éloquentes: au rythme actuel d'exploitation et sur la base des réserves connues, le Québec n'aura plus de cuivre dans 15 ans, de zinc dans 6 ans, d'or dans 4 ans...

Une troisième constation, sorte de corollaire des précédentes, est que le Québec n'a jamais voulu ou su tirer parti de la véritable rente économique que produisent ses ressources. Tant en termes de manque à gagner sur le plan fiscal que d'occasions perdues dans la transformation industrielle des ressources, l'économie québécoise a été privée d'une grande partie de cette rente[2].

L'État se doit d'intervenir et non pas seulement de façon ponctuelle

De nouveaux modes d'intervention de l'État s'imposent. Les politiques actuelles sont encore à l'enseigne de l'intervention ponctuelle. Une stratégie d'ensemble de développement des ressources naturelles doit être mise en oeuvre de façon à ce que leur exploitation contribue pleinement au développement de l'économie québécoise.

---

1. CRUR, *Région Sud de Montréal: perspectives 1986*, PUQ, « Les cahiers du CRUR », no 4, Montréal 1973.

2. On lira avec intérêt le texte de R. Bouchard: « Ressources naturelles: que faire? » dans D. Latouche (éd.), *Premier mandat. Une prospective à court terme du gouvernement péquiste*, L'Aurore, Montréal 1977, Tome I, p. 103-111.

CHAPITRE 4

LE SECTEUR DE LA FABRICATION

Un rôle moteur

L'importance du secteur manufacturier tient d'abord à son rôle moteur dans le développement en raison de ses nombreuses liaisons avec les autres activités économiques. C'est d'ailleurs la multiplicité de ces relations interindustrielles qui permet d'évaluer la maturité d'une économie.

4.1 Une vue globale des années 1961-1976

Importance décroissante dans l'économie

Certaines caractéristiques générales de l'évolution du secteur québécois de la fabrication depuis quinze ans doivent être rappelées. Comme l'indique le tableau suivant, la part relative de la fabrication dans l'ensemble de l'économie québécoise a fortement décliné, tant en termes de PIB qu'en termes d'emplois et d'immobilisations.

Tableau 4.1

Part du secteur de la fabrication dans l'ensemble de l'économie québécoise, 1961-1976*

Part de la fabrication	1961 %	1971 %	1976 %
Produit intérieur brut	29,7	25,2	23,3
Emplois	29,1	26,3	24,0
Immobilisations	14,6	13,2	11,7

Sources: MIC, *Comptes économiques du Québec*;
SC, *Investissements privés et publics*.
* 1976: estimation préliminaire.

Un retard du Québec

Le Québec a pris du retard par rapport au secteur canadien de la fabrication au cours des années 1961-1971. Cependant, de 1971 à 1976 il a réussi à freiner ce glissement, surtout en ce qui a trait aux immobilisations; mais sa part relative dans le total canadien reste faible.

Tableau 4.2

Immobilisations manufacturières, Québec en pourcentage de l'Ontario et du Canada, 1961-1976

Période	Québec/Ontario %	Québec/Canada %
1961-1965	51,1	25,5
1966-1970	48,1	23,3
1971-1976	48,3	23,4

Source: SC, *Investissements privés et publics au Canada*.

Cependant, ces indices, pour utiles qu'ils soient, restent à un niveau trop agrégé. Pour saisir les problèmes structurels et jauger les perspectives de développement du secteur, il faut avoir recours à des indicateurs plus fins.

4.2 Des problèmes de structure

Au cours de la dernière décennie, le secteur manufacturier québécois a montré plusieurs signes de ralentissement. Ceux-ci ont fait ressortir son incapacité à contribuer pleinement au développement de l'ensemble de l'économie.

Une productivité insuffisante

— Comme l'indique le tableau 4.3 la productivité québécoise est nettement inférieure à celle de l'Ontario et du Canada, mais l'écart est variable selon les périodes. En période de récession, par exemple en 1974 et 1975, le Québec parvient curieusement à rattrapper partiellement le reste du Canada.

En fait, le Québec ne compte pas suffisamment d'industries manufacturières à haute productivité. En 1972, il possédait 44 industries ayant un niveau de productivité supérieur à la moyenne du secteur manufacturier canadien. Ces industries représentaient plus de 45% de la valeur ajoutée et plus de 33% de l'emploi manufacturier total au Québec. Pour sa part, l'Ontario avait 58 industries de ce type, qui fournissaient 63,5% de la valeur ajoutée et près de 55% de l'emploi manufacturier de cette province.

Tableau 4.3

Productivité mesurée par la valeur ajoutée par heure-homme, dans le secteur de la fabrication, Québec, Ontario et Canada, 1961-1976*

	En dollars courants			Indice (Québec = 1,00)		
	Québec $	Ontario $	Canada $	Québec	Ontario	Canada
1961	4.71	5.57	5.30	1,00	1,22	1,12
1966	5.92	7.02	6.55	1,00	1,19	1,11
1971	7.82	9.80	8.88	1,00	1,25	1,14
1976	16.29	19.10	18.45	1,00	1,17	1,13

Source: MIC, direction des Études industrielles, 1975.

* En plus des salaires et traitements, la valeur ajoutée comprend la consommation et la rémunération du capital (amortissement et profit) de même que les dépenses de nature intangible (publicité, assurances, services divers).

Des marchés trop peu dynamiques pour les industries à productivité élevée

— Parmi les industries à haut niveau de productivité[1], celles qui accroissent rapidement leur production ou qui jouissent d'un marché intérieur dynamique sont particulièrement intéressantes au plan du développement industriel. Or des 45 industries à productivité élevée au Québec en 1972, seulement 14 bénéficiaient aussi d'une forte croissance de la production et 18 d'un marché intérieur dynamique. Les chiffres correspondants pour l'Ontario sont passablement supérieurs: 34 et 28, respectivement.

1. Ces industries sont celles dont le niveau de productivité dépasse celui de l'ensemble du secteur manufacturier au Canada, pour chaque année.

Tableau 4.4

Comparaison des industries à productivité élevée au Québec et en Ontario, 1972

	Industries à productivité élevée	Industries à forte croissance de la production	Industries à forte croissance du marché
Québec	45	14	18
Ontario	58	34	28

Source: MIC, *Analyse comparative de la productivité manufacturière au Québec*, Québec 1975, p. 16.

Les industries à haute productivité forment une enclave étrangère

— Il ressort aussi de l'analyse de la structure industrielle du Québec que les industries hautement productives sont en général celles qui sont les moins bien intégrées à l'économie. Ces secteurs constituent en effet le lieu privilégié des grandes entreprises étrangères, qui exportent une part importante des retombées économiques découlant de leur activité. Cette constatation rejoint le diagnostic plus général établi par une étude gouvernementale en 1974, et dont la pertinence est telle qu'il convient d'en tirer un extrait:

> Les investissements étrangers, à cause des facteurs socio-culturels, n'ont pas créé et ne créent pas au Québec les mêmes effets d'entraînement que dans les autres pays industrialisés. Il y a peu de retombées sur la formation technique et administrative des Québécois (...). Les liens que les entreprises multinationales entretiennent avec les autochtones québécois sont pratiquement inexistants. Elles s'approvisionnent souvent ailleurs, distribuent par des réseaux étrangers et recrutent leur personnel de cadre en dehors des frontières (...). Ce manque d'intégration des investissements étrangers explique pour une large part le cantonnement des industries et des hommes d'affaires francophones dans les secteurs plus traditionnels, le manque de débouchés qui s'offrent aux universitaires et l'insuffisance d'administrateurs chevronnés[1].

Trop peu d'exportations de produits finis

— Dans le chapitre 1, l'insuffisance des exportations québécoises a été soulignée et, dans le chapitre 3, la forte proportion des minerais qui sortent du Québec à l'état brut. Le tableau 4.5 illustre de façon dramatique ce problème, en même temps qu'il fait ressortir sans équivoque que ces exportations de produits finis sont beaucoup trop faibles.

En 1976, seulement 30% des exportations totales du Québec sont des produits finis, contre 68,7% et 35,8% en Ontario et au Canada, respectivement. De plus, non seulement le Québec exportait-il une forte proportion de ses biens sous forme de matières brutes en 1976 (27,5% par rapport à 7,8% seulement pour l'Ontario), mais ce pourcentage s'est fortement accru depuis 1971.

Détérioration de la position concurrentielle de la fabrication

— Pour pouvoir relancer ses exportations, le Québec doit être compétitif du point de vue des prix de ses produits. Parmi les coûts moyens de production qui entrent dans les prix, la rémunération des travailleurs constitue un élément important. Si on prend comme indice le gain horaire moyen des employés rémunérés à l'heure dans la

1. MIC, *Une politique économique québécoise*, Québec, janvier 1974, p. 31.

Tableau 4.5

Exportations selon le degré de transformation, Québec, Ontario et Canada, 1971 et 1976*

	1971			1976		
	Québec %	Ontario %	Canada %	Québec %	Ontario %	Canada %
Matières brutes	18,8	12,3	27,1	27,5	7,8	30,5
Matières travaillées	51,0	20,4	34,2	42,5	23,5	33,7
Produits finis	30,2	67,3	38,7	30,0	68,7	35,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MIC, direction générale de la Recherche de la Planification, Québec 1977.

* 1976: estimation préliminaire.

fabrication, on constate que le taux de croissance annuel moyen de cet indice, de 1961 à 1976, a été plus élevé au Québec qu'aux États-Unis: 7,9% par rapport à 4,9%. Il faut noter que le Québec, l'Ontario et le Canada ont connu, à cet égard, une évolution fort semblable et que ces trois économies connaissent donc les mêmes problèmes de compétitivité quant aux coûts de production face au voisin américain. Il faut cependant retenir que l'indice utilisé ici est partiel, car il exclut les salaires des employés qui ne sont pas rémunérés à l'heure, et, de plus, la rémunération du facteur travail ne forme qu'une des composantes des coûts totaux de production entrant dans le prix d'un produit.

Tableau 4.6

Gains horaires moyens des employés rémunérés à l'heure dans la fabrication au Québec, en Ontario, au Canada et aux États-Unis, 1966-1976

	$ canadiens			Taux de variation annuelle (%)			
	1966	1971	1976	1961-1966	1966-1971	1971-1976	1961-1976
Québec	2.02	2.89	5.17	4,1	7,4	12,3	7,9
Ontario	2.37	3.47	5.88	4,1	7,9	11,1	7,7
Canada	2.25	3.28	5.77	4,2	7,8	12,0	8,0
États-Unis	2.93	3.60	5.09	3,2	4,2	7,2	4,9

Sources: Statistique Canada;
Economic Indicators, E-U.

Des PME nombreuses mais peu liées aux grandes entreprises

— Enfin un autre trait de notre structure manufacturière apparaît problématique. Les établissements de moins de 200 employés formaient en 1973 près de 48% de l'emploi et de 40% de la valeur ajoutée totale, ce qui témoigne bien de la place importante qu'occupent les petites et moyennes entreprises (PME) dans le secteur manufacturier québécois. Cette proportion est sensiblement plus forte qu'en Ontario où les PME détiennent environ 40% de l'emploi et 33% de la valeur ajoutée totale. Cependant, le réseau des PME ne s'est développé que de façon incomplète au Québec; il s'est cantonné principalement dans les industries de biens de consommation courante

n'ayant accès le plus souvent qu'au marché intérieur. La PME québécoise est très peu liée à l'activité de grandes firmes susceptibles de lui transmettre des connaissances techniques: on retrouve ici l'impact de la non-intégration des entreprises étrangères sur la croissance industrielle du Québec.

4.3 Perspectives de développement

L'énumération des problèmes structurels du secteur de la fabrication ne constitue pas un tableau complet. Sous certains rapports, ce secteur a particulièrement progressé depuis quelques années:

Néanmoins un progrès a été accompli depuis 1961

i) certaines branches industrielles modernes (première transformation des métaux, machines pour le bureau et le commerce, produits électriques, etc.) ont maintenu des niveaux de productivité supérieurs à ceux de ces mêmes activités dans l'ensemble du Canada entre 1961 et 1971;

ii) plus de la moitié des industries au Québec, pendant cette période, a connu un accroissement de la productivité plus rapide que celui de la productivité moyenne canadienne[1];

iii) parmi les groupes d'industries qui ont accru leur part relative dans l'ensemble du secteur de la fabrication québécoise, plusieurs présentent des qualités intéressantes au plan du développement industriel (forte croissance des marchés, niveau de productivité élevé, possibilités d'exportations).

Une politique de développement industriel doit viser à accélérer ce progrès. Celui-ci sera influencé par un contexte général qu'il faut définir maintenant.

Un contexte industriel nouveau

Libéralisation du commerce international

Malgré les bouleversements des dernières années, une libéralisation du commerce international est en voie de se réaliser et aura pour effet d'ouvrir davantage les marchés intérieurs à la concurrence étrangère.

D'autre part, pour la plupart des activités industrielles, la croissance ne pourra plus dépendre du seul marché intérieur et les entreprises devront s'attaquer plus vigoureusement aux marchés d'exportation.

Deux atouts majeurs: les ressources naturelles, l'énergie hydro-électrique

Cependant, la conjoncture actuelle semble offrir de meilleures possibilités d'utiliser les avantages que confère au Québec la possession de l'énergie hydro-électrique et de certaines ressources naturelles pour accroître le degré de transformation de nos produits exportés.

Condition primordiale du développement industriel: l'innovation

Enfin, l'innovation apparaît dorénavant comme une condition primordiale du développement industriel. Ce n'est que par l'utilisation accrue de nouvelles techniques de production et de gestion, par l'amélioration de la qualité et de l'esthétique des produits existants, et davantage encore, par la conception et la fabrication de nouveaux produits que l'industrie québécoise pourra s'imposer.

Dans ce contexte, le dynamisme du secteur manufacturier dépend dans une large mesure de sa capacité à susciter le développement de plusieurs industries modernes et innovatrices. Jusqu'à présent, les Québécois ont attendu des entreprises étrangères cet effort d'innovation. Mais les tendances des dernières années indiquent que les

1. MIC, *Analyse comparative de la productivité manufacturière au Québec*, Québec 1975.

investissements étrangers ne seront ni assez nombreux ni assez entraînants au plan industriel pour que le Québec puisse se contenter d'attendre d'eux l'impulsion de développement nécessaire à la relance et à la restructuration du secteur de la fabrication.

C'est donc de l'intérieur que devra provenir de plus en plus cette création d'industries à croissance rapide et capables de s'affirmer sur les marchés internationaux. Pour une économie habituée depuis si longtemps à faire appel à l'investissement et au savoir-faire étrangers, où les entreprises autochtones se sont surtout cantonnées dans des industries plus traditionnelles et ont rarement atteint des dimensions importantes, il s'agit là d'un défi majeur. Il s'adresse d'une part aux chefs d'entreprise québécois, à leur aptitude à aborder des champs d'activité nouveaux, à maîtriser des technologies modernes, à prospecter de nouveaux marchés et, en définitive, à gérer efficacement des entreprises de taille plus importante. Mais ce défi confronte aussi le gouvernement québécois qui doit concevoir et réaliser de nouvelles politiques économiques.

De certains objectifs initiaux

Les contraintes inhérentes à un développement industriel ouvert sur l'extérieur suggèrent quelques objectifs de base sur lesquels un large consensus devrait être possible:

Rechercher des industries dynamiques...

i) ainsi, la recherche d'industries nouvelles doit être suffisamment sélective et miser surtout sur celles qui ont un potentiel de croissance, un niveau de productivité élevé et qui peuvent s'imposer sur les marchés internationaux;

... exportatrices et utilisant les ressources naturelles du Québec

ii) les activités industrielles qui accroissent ou diversifient les exportations et celles qui entraînent une mise en valeur optimale des richesses naturelles sont particulièrement stratégiques pour le Québec;

iii) une action touchant les industries plus traditionnelles en difficulté doit, à l'intérieur d'un programme de maintien de l'emploi à un niveau raisonnable, viser à les rendre plus compétitives de façon à leur ouvrir de nouveaux débouchés;

Une autre priorité, les PME

iv) la croissance des PME constitue enfin une autre priorité, en raison de la forte concentration des centres de décision autochtones qui s'y trouvent.

... et de certaines stratégies

L'État: un interlocuteur nécessaire

Le Québec en est maintenant à l'étape où il lui faut préciser davantage ses politiques sectorielles. Depuis quelques années, plusieurs tentatives ont été entreprises afin de réaliser une percée dans certains secteurs bien précis (pétrochimie, produits chimiques, matériel de transport urbain) ou pour accentuer une présence dans des secteurs importants (aéronautique, matériel électrique et électronique). Dans le cas des industries de transformation des ressources, des projets stratégiques ont été réalisés ou envisagés (acier, ferroalliages, pâtes et papiers, aluminium). L'intervention directe de l'État y apparaît de plus en plus comme une constante; elle se réalise de plusieurs façons. La participation du secteur privé autochtone à ces projets importants est exceptionnelle de sorte que l'État demeure souvent le seul interlocuteur de la grande entreprise étrangère.

Aider prioritairement les PME

Outre l'assistance financière aux investissements, maintenant assez connue, d'autres programmes d'aide viennent compléter la stratégie

gouvernementale de soutien aux petites et moyennes entreprises: promotion des exportations et de l'innovation; politique des achats; services visant à améliorer la productivité et la compétitivité (et dont il faut reconnaître qu'ils sont insuffisants)[1].

4.4 Vers un modèle québécois

Les analyses de croissance industrielle sont presque toujours faites en comparant les structures du Québec avec celles d'autres économies et plus particulièrement avec celle de l'Ontario. Il ne faudrait pas tirer de ces comparaisons la conclusion qu'il faut avoir comme objectif de posséder une armature industrielle semblable à celle de l'Ontario et de suivre le modèle de croissance de celle-ci.

Se donner un modèle de croissance pour l'avenir

La tâche primordiale est de se donner un modèle de croissance pour l'avenir. Il est évident que les Québécois désirent prendre en main l'orientation de leur développement et ce n'est pas un hasard si l'État, les entreprises publiques, les coopératives et les PME ont pris la place qu'ils occupent maintenant dans les démarches initialement inspirées par une telle volonté.

La construction de ce modèle québécois passe par une réflexion sur des questions importantes: quelle place veut-on dorénavant donner au secteur de la fabrication et de quelle façon voit-on le fonctionnement de l'entreprise? Quels seront les rôles respectifs des diverses formes d'organisation économique? Quels sont les moyens à prendre dans le secteur financier afin de canaliser l'épargne québécoise vers les besoins du Québec? Quelles sont les conséquences des politiques fédérales inspirées par la National Policy sur le développement industriel? Comment empêcher ou minimiser les bouleversements structurels qui mettent en cause la vie économique et sociale de villes et de régions entières?

En réalité, le Québec possède des ressources naturelles stratégiques, une main-d'oeuvre qualifiée, un équipement culturel et scientifique important; il vit des expériences coopératives et communautaires qui dénotent un dynamisme indéniable chez ses citoyens; les revenus et l'épargne y sont ceux d'une économie avancée.

---

1. Le gouvernement a déjà annoncé la création prochaine d'une Société de réorganisation industrielle qui se verrait confier certaines tâches dans ce domaine.

CHAPITRE 5

LE TERTIAIRE PRIVÉ

LE TERTIAIRE PRIVÉ

La tertiarisation de l'économie

Le phénomène de la post-industrialisation est maintenant bien connu. Une de ses caractéristiques principales est la montée des services au sein d'une économie, montée telle que ceux-ci finissent par accaparer une part majoritaire du PIB et de l'emploi. Une société est dite post-industrielle quand le tertiaire monopolise ainsi plus de 50% de la production et de la main-d'oeuvre[1].

Pour les fins des prochains chapitres, il faut faire une distinction entre le tertiaire privé et le tertiaire public. Le premier comprend diverses activités pour lesquelles il existe un marché identifiable et qui sont, en général, assez directement reliées aux activités primaires et secondaires: transport-entreposage-communication, électricité-gaz-eau, commerce, finance-assurances-immeubles, services commerciaux, culturels et personnels[2]. Quant au tertiaire public, il comprend les composantes suivantes: services d'éducation et de santé, administration publique, défense. Le présent chapitre présente le tertiaire privé. Le tertiaire public fait l'objet d'un autre chapitre.

Cependant, il faut d'abord donner un ordre de grandeur de l'ensemble du secteur tertiaire. Celui-ci, en 1961, constituait déjà près de 57% du PIB québécois; en 1976, sa part était encore plus élevée, soit 65%. La montée rapide du tertiaire public explique cette hausse entre les années 1961-1976. Cette observation doit cependant être nuancée: c'est la prise en charge par l'État de l'éducation, de la santé et du bien-être, auparavant activités privées, qui est responsable de la plus grande partie de la progression du tertiaire public.

Tableau 5.1

Importance relative du secteur tertiaire dans le PIB québécois, 1961-1976

	1961 %	1966 %	1971 %	1976 %
Tertiaire privé	47,1	45,8	48,0	47,5
Tertiaire public	9,7	11,9	16,1	17,6
— Éducation, bien-être et santé	4,6	6,7	9,8	10,3
— Adm. publique et défense	5,1	5,2	6,3	7,3
Total	56,8	57,7	64,1	65,1

Source: MIC, direction générale de la Recherche et de la Planification, compilation spéciale.

1. Le concept de société post-industrielle a d'abord été élaboré par D. Bell, *The Coming of Post-Industrial Society: a Venture in Social Forecasting*, Basic Books, New York 1973.
2. Le secteur privé ainsi défini inclut des entreprises publiques telles que l'Hydro-Québec et la Caisse de dépôt et de placement parce qu'elles ont une activité commerciale, industrielle ou financière.

5.1 Le tertiaire privé, de 1961 à 1976

Bien que le tertiaire privé n'ait pas augmenté sa part relative dans le PIB depuis quinze ans, cette stabilité générale s'est accompagnée de quelques transformations internes.

La valeur ajoutée

Certaines composantes du tertiaire privé ont vu leur importance décliner entre 1966 et 1975, en termes de leur part relative dans le PIB de ce sous-secteur. C'est le cas des groupes transport-entreposage-communication et finance-assurances-immeubles. Par ailleurs, les services culturels, commerciaux et personnels ont acquis une place plus grande.

Tableau 5.2

Répartition du PIB du tertiaire privé par composantes, Québec, 1966 et 1975

	1966	1975
Transport et entreposage	12,9	11,6
Communication	6,3	5,6
Électricité, gaz et eau	6,1	6,4
Commerce de gros	11,8	12,0
Commerce de détail	15,6	15,6
Finance, assurances et immeubles	25,0	24,2
Services culturels, commerciaux et personnels	22,2	24,5
TOTAL, tertiaire privé	100,0	100,0

Source: MIC, *Comptes économiques du Québec.*

L'emploi

Les divers groupes du tertiaire privé n'ont pas, non plus, évolué de la même façon quant à leur volume d'emploi. C'est le groupe finance-assurances-immeubles qui a vu progresser son emploi le plus rapidement entre 1961 et 1976. Vient ensuite le commerce dont le rythme de croissance s'est accéléré depuis cinq ans.

5.2 Trois secteurs stratégiques

Même si le tertiaire privé n'a pas fait l'objet d'autant d'études que les activités primaires et secondaires de la part du gouvernement québécois, il commence à être un peu plus connu. La présente section résume certains problèmes dans trois groupes d'activités importantes: l'énergie, qui est reliée au sous-ensemble électricité-gaz-eau, le commerce et les institutions financières.

L'énergie

Un impératif: la réduction du déficit énergétique

La croissance de la demande globale d'énergie a été très rapide depuis 1961, au taux annuel moyen de 4,8%, et il ne semble pas souhaitable de maintenir ce rythme, tant pour des raisons financières qu'écologiques. Étant donné la nécessité d'équilibrer les échanges du Québec avec l'extérieur et de protéger la qualité de l'environnement, la proportion du pétrole dans le bilan énergétique ne peut plus s'accroître comme par le passé et, même, il faut s'attendre à ce qu'elle diminue. Par contre, la part du gaz naturel et surtout de l'électricité est appelée à progresser fortement.

Tableau 5.3

Taux de croissance annuel moyen de la main-d'oeuvre employée dans le tertiaire privé, 1961-1976*

	1961/1971 %	1971/1976 %	1961/1976 %
Transport, entreposage	0,8	n.d.	n.d.
Communication	2,8	n.d.	n.d.
Électricité, gaz, eau	2,3	n.d.	n.d.
Sous-total, utilités publiques	1,4	3,0	1,9
Commerce de gros	3,1	n.d.	n.d.
Commerce de détail	3,8	n.d.	n.d.
Sous-total, commerce	3,6	4,1	3,8
Finance, assurances, immeubles	5,9	3,8	5,2
Services culturels, commerciaux et personnels	3,1	3,9	3,4
TOTAL, tertiaire privé	3,2	3,8	3,4

Source: MTMO, *Travail Québec*, Québec 1976

* Les données pour l'année 1976 sont préliminaires; le calcul des taux de croissance annuels moyens pour 1971-1976 et 1961-1976 le sont donc aussi.

n.d.: non disponible

Cependant, la part grandissante de l'électricité dans le bilan énergétique n'est pas sans causer, à son tour, des problèmes sérieux. D'un côté, elle exigera des investissements considérables: près de $50 milliards, éventuellement, entre 1976 et 1990; de l'autre elle nécessitera un choix difficile entre des sources d'origine hydraulique ou nucléaire. De plus, le rôle accru de l'électricité, pour être rationnel, doit être appuyé par une politique rigoureuse d'économie de l'énergie, car il ne servirait à rien d'augmenter la production d'électricité si les gaspillages actuels se poursuivent. Un livre blanc sur l'énergie, qui sera publié à l'automne, analysera ces problèmes d'une façon approfondie.

Le commerce

L'importance économique du commerce ne s'exprime pas uniquement en termes de production, d'emploi et de salaires. Par l'organisation des réseaux de distribution, le commerce constitue un intermédiaire-clef qui permet aux producteurs de biens de consommation de rejoindre les marchés intérieurs et extérieurs.

Le contrôle des réseaux de distribution: un enjeu important

Depuis une dizaine d'années, les capitaux directs étrangers, devant l'abaissement des barrières tarifaires canadiennes, voient moins d'intérêt à implanter des unités nouvelles de production au Canada et au Québec puisqu'ils ont la possibilité d'y exporter plus facilement leurs produits. Dans cette nouvelle stratégie, le contrôle des réseaux de distribution devient essentiel et c'est pourquoi les investissements étrangers se portent de plus en plus dans le secteur du commerce de gros et de détail. Constatant ce fait, l'économiste J.-P. Vézina écrivait récemment:

> *La pénétration étrangère se retrouve aujourd'hui dans le commerce de gros et de détail, dans les institutions financières, dans l'immeu-*

ble, dans l'hôtellerie, dans la restauration et le transport. Il n'y a, par exemple qu'à s'ouvrir les yeux pour constater que la prolifération des centres d'achats, au Québec, a permis l'implantation, sur tout le territoire, des grandes chaînes américaines et cela au détriment des commerçants de chez-nous (...)[1]

Il est clair que si on désire réaliser, dans les secteurs primaire et secondaire, un modèle québécois de développement, il devient impérieux d'empêcher la main-mise étrangère sur le commerce québécois et d'adapter celui-ci aux exigences nouvelles du développement de l'économie.

Les institutions financières

Transfert progressif vers l'ouest des institutions financières

Le Québec a longtemps occupé une place considérable et même prépondérante au Canada comme lieu d'implantation des institutions oeuvrant sur les différents marchés financiers. Or, depuis une quinzaine d'années, il y a eu un transfert progressif vers l'ouest des institutions établies au Québec de même qu'une tendance des nouvelles institutions à s'implater principalement en Ontario. En effet, les grandes institutions financières, laissées à elles-mêmes, tendent à se concentrer près du centre de gravité économique d'un pays et celui-ci est maintenant en Ontario; par ailleurs, plusieurs politiques fédérales encouragent cette relocalisation. Selon A. Ryba:

Les causes du déclin du secteur financier québécois sont multiples et difficiles à saisir. Après la deuxième guerre mondiale, la position géographique et la situation démographique de l'Ontario, ainsi que certaines mesures et attitudes du gouvernement fédéral (le pacte de l'automobile, la politique d'encouragement aux investissements étrangers et de laissez-faire quant à la localisation des investissements américains, par exemple) ont contribué au développement rapide de l'activité industrielle dans cette province.[2]

Canalisation de l'épargne québécoise vers l'extérieur

Un deuxième problème, du point de vue du secteur financier, tient au fait que celui-ci est largement contrôlé par l'extérieur. En 1961, les francophones n'exerçaient un contrôle que sur 28,5% du secteur financier, alors que les Canadiens anglais en maîtraisaient plus de 53,1% et non-Canadiens 21%. Rien n'indique que la situation se soit modifiée en faveur des francophones depuis 1961. Cette situation se traduit, entre autres, par une canalisation d'une partie de l'épargne québécoise vers l'extérieur.

5.3 Conclusion

En réalité, les problèmes du tertiaire privé sont fort semblables à ceux des activités primaires et secondaires. La pénétration étrangère devient préoccupante dans plusieurs de ses composantes; en particulier, les réseaux de distribution constituent maintenant un enjeu stratégique dans la mesure où ils permettent l'accès aux marchés; s'ils échappent au contrôle québécois, les petites et moyennes entreprises seront sérieusement handicapées dans leur expansion normale.

---

1. J.-P. Vézina, « Le développement économique », dans D. Latouche (éd.), *Premier mandat. Une prospective à court terme du gouvernement péquiste*, L'Aurore, Montréal 1977, Tome I, p. 54.
2. A. Ryba, « L'intermédiation financière au Québec: les institutions et les marchés », in R. Tremblay (éd.), *L'économie québecoise*, PUO, Montréal 1976, p. 457-458.

CHAPITRE 6

LE SECTEUR PUBLIC

Progression rapide des dépenses gouvernementales

Le gouvernement québécois, comme d'ailleurs les autres paliers de l'administration publique, exerce une influence grandissante non seulement dans les champs d'activité traditionnels mais également dans le domaine économique. De fait, la progression rapide des dépenses gouvernementales au cours de la dernière décennie a fortement accru l'impact direct de l'État sur l'économie.

Le chapitre 1 a signalé que l'ensemble des dépenses des administrations publiques au Québec constituait 44,8% du PIB en 1975, par rapport à 25,2% en 1961.

Le présent chapitre se limite au gouvernement québécois. Les séries statistiques disponibles à un niveau assez désagrégé concernant les dépenses et les revenus du gouvernement québécois ne permettent pas de comparer de façon satisfaisante les structures de 1961 et de 1976. Il faut donc diviser la période en deux, soit 1961-1970 et les années subséquentes.

6.1 L'évolution de 1961 à 1970

De 1961 à 1970, les dépenses sont passées de $1,1 milliard à $3,9 milliards, soit un taux de croissance annuel de 15,1%. L'importance relative des diverses fonctions de dépenses s'est modifiée pendant ces années. Ainsi, on constate l'accroissement de la part des dépenses en éducation, qui augmente de 25,9% à 29,6%. Durant la même période, la proportion des dépenses consacrées aux transports et communications diminue de 14,2% à 9,4%; celle des dépenses allouées aux ressources naturelles et aux industries primaires baisse également de 7,0% à 4,0%.

L'impôt des particuliers: principale source de revenu

Les revenus du gouvernement du Québec ont, eux aussi, augmenté beaucoup: de $947 millions en 1961-1962 à $3,8 milliards en 1970-1971, ce qui donne un taux annuel de croissance de 16,7%. Le point saillant de cette évolution est sans contredit l'émergence de l'impôt sur le revenu des particuliers comme étant la source majeure de revenu: sa part relative dans les revenus passe en effet de 9% à 24,8%. Bien que cet impôt ait une élasticité élevée, sa croissance au cours de la période est due avant toute chose au transfert de points du gouvernement fédéral au gouvernement québécois.

La plupart des autres sources de revenu, malgré leur progression substantielle en chiffres absolus, voient leur proportion diminuer; c'est le cas, en particulier, de l'impôt sur le revenu des sociétés qui passe de 12,5% à 4,8% des revenus totaux.

6.2 L'évolution des dépenses de 1971-1972 à 1976-1977

Depuis 1971, le gouvernement du Québec présente ses dépenses par mission. C'est ce nouveau regroupement que nous allons utiliser pour analyser l'évolution plus récente de ses dépenses.

Au cours de la période 1971-1972 à 1976-1977, les dépenses du gouvernement du Québec se sont accrues au rythme annuel de 17,5%. Si l'on considère que de 1971 à 1976 le produit intérieur brut, pour sa part, a progressé au taux annuel de 13,7%, l'élasticité des dépenses par rapport au produit intérieur brut a donc été de l'ordre de 1,3.

L'évolution des dépenses par mission est caractérisée surtout par la hausse continue de la part de la mission gouvernementale et de la mission éducative et culturelle par rapport à l'ensemble des dépenses. Deux missions ont vu leur proportion diminuer; les missions sociale et économique. Dans le cas de la première, ce ralentissement a été précédé d'une expansion très forte. Dans celui de la mission économique, la baisse est sans doute largement attribuable à un jeu comptable: depuis quelques années, les opérations non budgétaires, reliées en majeure partie à des activités économiques, s'accroissent très rapidement. La montée des opérations non budgétaires semble refléter une nouvelle tendance dans les modes d'intervention du gouvernement du Québec au niveau du point de vue économique, et qui se traduit par l'importance grandissante du rôle des sociétés d'État.

Importance grandissante du rôle des sociétés d'État

Tableau 6.1

Répartition en pourcentage des dépenses du gouvernement québécois par mission, 1971-1972 et 1976-1977

Mission	1971-1972	1976-1977
Économique	16 7	14 3
Éducative et culturelle	29 7	32 1
Gouvernementale et administrative	17 5	19 0
Sociale	36 1	34 6
TOTAL	100 0	100 0

Sources *Comptes publics*; *Crédit pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973* et *1978*

6.3 L'évolution récente des revenus

Les revenus du gouvernement se sont accrus plus rapidement que le PIB

Les revenus du gouvernement du Québec, si on les consolide avec ceux de la Régie de l'assurance-maladie, sont passés de $5 159 millions en 1972-1973 à $9 877 millions en 1976-1977. De nouveau la source de revenus la plus utilisée fut l'impôt sur le revenu des particuliers. Cet impôt a plus que doublé durant ces quatre ans. En effet, malgré une importante réduction d'impôt ($360 millions) en 1975, la part de cet impôt dans le budget des revenus est passée de 26,6% à 29,6% au cours des quatres dernières années. On doit noter cependant qu'une bonne partie de cet impôt n'appartient pas vraiment à la province, puisqu'il sert de paiement d'acompte sur les programmes dont le fédéral devrait normalement défrayer 50% des coûts.

Par ailleurs, les diverses taxes à la consommation, particulièrement à cause de l'inflation, ont aussi crû rapidement. Mais la part qu'elles occupent dans le budget a quand même diminué, passant de 24,0% à 20,3%. L'impôt sur les profits des sociétés fut plus dynamique, avec un taux moyen de croissance de 21,5% au cours de ces années. Sa part dans le budget s'est donc légèrement accrue.

Les Québécois supportent le fardeau fiscal le plus lourd au Canada

Une autre facette de la croissance des revenus gouvernementaux a trait à l'effort fiscal des contribuables. En 1976-1977 les québécois supportaient le fardeau fiscal le plus lourd au Canada, soit 123% de la moyenne nationale si les revenus scolaires et municipaux sont exclus, soit 116% s'ils sont inclus. Cet écart représente un effort fiscal additionnel du Québec de quelque $222 par habitant.

Tableau 6.2

Effort fiscal par source de revenu en 1976-1977
Québec et les autres provinces

Type d'impôt	Indice d'effort fiscal moyenne canadienne		Effort fiscal additionnel du Québec par rapport aux autres provinces
	Québec	Autres prov.	Dollars per capita
Impôt et contribution des particuliers*	127	91	102
Taxes à la consommation	120	94	92
Autres revenus provinciaux	120	96	48
Total: revenus provinciaux	123	94	242
Impôts fonciers scolaires et municipaux	94	102	-20
Total: revenus provinciaux et locaux	116	96	222

Source: Ministère des Finances, *Discours sur le budget 1977-1978*, Québec, avril 1977

* Impôt sur le revenu des particuliers net des crédits d'impôts et des allocations familiales provinciales et contribution des particuliers au financement des programmes de santé.

6.4 Les marchés financiers

Concurremment à la croissance des revenus et des dépenses, les recours de l'État québécois aux marchés financiers ont connu une progression très forte au cours des deux dernières années. Ce phénomène s'explique par un taux de croissance des dépenses qui a surpassé nettement celui de ses revenus. L'augmentation du déficit budgétaire qui en a résulté a provoqué un accroissement prononcé des emprunts.

Les emprunts totaux du secteur public ont triplé entre 1973 et 1976

Il faut remarquer que le reste du secteur public est devenu lui aussi un emprunteur massif depuis quelques années. Aussi, les emprunts totaux de tout le secteur public ont plus que triplé entre 1973 et 1976 et ils ont augmenté de 60% entre 1975 et 1976. Le financement à long terme du secteur public québécois, qui était d'environ 6% du PIB entre les années 1972 et 1974, est passé à 8,5% en 1975 puis à près de 12% en 1976. En 1977, cette part doit retomber à 6%.

Tableau 6.3

Financement à long terme du secteur public pour l'année financière terminée le 31 décembre (de 1972 à 1976) (en millions de dollars)

Secteur public	1972	1973	1974	1975	1976*
	$	$	$	$	$
Gouvernement	512	660	586	924	1 341
Municipalités	297	320	337	859	743
Réseaux d'éducation	224	191	298	305	300
Hôpitaux	31	19	25	46	45
Hydro-Québec	377	465	683	1 042	1 675
Autres sociétés d'État	31	10	32	127	1 156**
Total des emprunts bruts	1 472	1 665	1 961	3 303	5 260

Source: Bureau de la statistique du Québec, Minsitère des Finances du Québec

* Estimation préliminaire.

** Régie des installations olympiques et Sidbec, notamment.

6.5 La nécessité de politiques innovatrices

Le chapitre 1 fut l'occasion de souligner que la véritable marge de manoeuvre financière et fiscale se trouve à Ottawa; les deux autres paliers de gouvernement au Canada sont, au contraire, dans une situation budgétaire assez difficile. À cela s'ajoute le fait qu'au Québec l'effort fiscal des contribuables est beaucoup plus élevé qu'ailleurs au Canada.

Renforcer le contrôle et la gestion des finances

Il ne faudrait pas en tirer la conclusion, cependant, que les revenus du gouvernement québécois ont stagné. Au cours des dernières années, ces revenus ont progressé très vite. Pour que le portrait soit complet, il faut aussi préciser que l'explosion des dépenses gouvernementales, lors des deux dernières années en particulier, révèle deux lacunes qu'il convient de corriger. D'une part, les nouveaux programmes de dépenses sont loin d'avoir toujours porté sur des projets économiquement justifiables; d'autre part, cette explosion manifeste aussi le fait que le contrôle et la gestion des dépenses doivent être renforcés[1].

Les chapitres précédents ont fait conclure à la nécessité d'un nouveau scénario de développement. Un scénario dans lequel les ressources naturelles seraient protégées, mises en valeur au bénéfice des Québécois et exploitées de façon intégrée par rapport au secteur de la fabrication de l'économie. Ce scénario passe aussi par la restructuration des industries manufacturières et du tertiaire privé. Bref, ce nouveau modèle de développement exige un ensemble de mesures économiques coordonnées.

Il ne faut pas conclure que l'émergence de ces nouvelles politiques économiques implique nécessairement que le secteur public monopolisera une part relative encore plus grande du PIB. Accroître la taille de l'État n'est pas synonyme, à coup sûr, d'une action innovatrice sur l'économie. En fait, un modèle québécois de développement exige avant tout un accroissement des investissements productifs, une amélioration de la qualité dans la gestion publique, de l'imagination et un sens de l'innovation.

1. Ministère des Finances, *Discours sur le budget 1977-1978*, Québec, avril 1977.

EN GUISE DE CONCLUSION....

EN GUISE DE CONCLUSION

Un avenir prometteur

Dans une perspective dynamique, il ne suffit pas de rappeler les déficiences structurelles et conjoncturelles identifiées précédemment, mais il importe aussi de susciter une volonté et une action de changement, en évoquant les atouts que possède le Québec.

Quelle que soit la nécessité de pénétrer les marchés extérieurs, il ne faut pas oublier le fait que six millions de consommateurs québécois, qui en 1975 disposaient d'un des revenus per capita les plus élevés au monde, constituent un marché intérieur enviable pour un très grand nombre de produits et de services. Ce marché représente une base et un tremplin pour les entreprises québécoises.

Si, dans le système économique canadien, l'Ontario est favorisée du fait qu'elle est plus proche du centre de gravité de l'économie nord-américaine, il n'en reste pas moins que l'Europe forme un marché très dynamique. Or, la situation géographique du Québec de même que l'artère stratégique qu'est le fleuve Saint-Laurent, fournissent à cet égard un avantage comparatif qui pourrait s'avérer majeur dans les prochaines années.

Les ressources naturelles deviennent de plus en plus rares dans un nombre grandissant de régions dans le monde. Avant la récession des années 1974-1976, cette rareté avait commencé à se traduire par des hausses de prix assez fortes. Aussitôt que la relance des économies industrielles se renforcera, ce phénomène se fera de nouveau sentir avec acuité. Les régions qui, comme le Québec, possèdent une gamme variée de ressources naturelles, seront bien placées pour bénéficier d'une rente économique croissante.

Un facteur de localisation qui est toujours important pour un grand nombre d'entreprises est la présence d'une main-d'oeuvre qualifiée. Depuis quinze ans, le Québec a investi des sommes considérables dans la scolarisation et la formation des travailleurs. Cette main-d'oeuvre québécoise de plus en plus qualifiée constitue un atout majeur pour l'économie.

Par ailleurs, plusieurs entreprises modernes recherchent des régions d'accueil qui offrent un cadre de vie agréable, une qualité de l'environnement et en même temps un équipement socio-culturel diversifié. Le Québec, de ce point de vue, est aussi fort bien placé: qu'il s'agisse de l'une ou l'autre de ces caractéristiques, il n'a rien à envier aux régions nord-américaines avec lesquelles il pourrait être comparé.

La nécessité d'une nouvelle politique économique québécoise a été fréquemment soulignée dans ce document. Là encore, le Québec ne part pas de zéro. La Révolution tranquille a été l'occasion de faire des expériences et de développer de nouveaux instruments d'intervention dans l'économie. Le temps de l'apprentissage et du rodage est mainte-

nant révolu et il faut s'inspirer de ces expériences. Plus récemment et au plan coopératif et communautaire, des formes nouvelles d'organisation économique ont été réalisées: non seulement elles manifestent l'esprit d'initiative et le dynamisme des citoyens québécois dans diverses régions mais elles constituent, elles aussi, des innovations riches de promesses.

Enfin, des réflexions plus globales ont été amorcées dans les années 1972-74 par des économistes gouvernementaux, qui proposèrent alors plusieurs éléments d'une politique économique québécoise[1]. Il s'agit de relancer cette réflexion et de la faire déboucher rapidement sur une nouvelle politique économique.

---

1 *Une Politique économique québécoise*, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1973; Le Cadre et les moyens d'une politique québécoise concernant les investissements étrangers, rapport du Comité interministériel concernant les investissements étrangers, Québec, 1973.

ANNEXE A

ANNEXE A

Le concept de productivité

Dans le sens le plus large, la productivité peut être définie comme la plus ou la moins grande capacité de produire de l'ensemble des facteurs de production: ressources naturelles, biens d'équipement, main-d'oeuvre et savoir-faire des entrepreneurs. Compte tenu du nombre important de facteurs en présence et des difficultés de mesures, il n'est guère facile de démêler les effets respectifs de chacun d'eux. Aussi loin que l'on pousse les calculs, il subsiste toujours des éléments inexpliqués.

La difficulté de développer un indice de productivité pour l'ensemble des facteurs de production a fait en sorte que l'on s'est rabattu sur un indice partiel: la productivité par employé. Cet indice est défini de la façon suivante: c'est la quantité produite, exprimée souvent par la valeur ajoutée, par employé au cours d'une période donnée.

Si la valeur ajoutée représente la production nette, cette création de revenus nouveaux est redevable non seulement au rendement des *seuls travailleurs*, mais aussi au *capital investi* sous forme d'équipement technique ainsi qu'à *l'organisation de la fabrication* au sein de l'unité de production considérée.

En d'autres termes, la productivité est l'affaire de *l'ensemble des facteurs* qui participent à la production et procède autant de la combinaison de tous ces facteurs que de leur efficacité individuelle.

Par exemple, si la valeur ajoutée par employé dans l'industrie des gros appareils électriques est plus élevée en Ontario qu'au Québec, ce n'est pas nécessairement parce que les travailleurs impliqués dans cette activité sont moins efficaces ou moins compétents au Québec, mais parce que la fabrication est peut-être plus mécanisée en Ontario ou qu'elle se fait sur une plus grande échelle.